

Formation continue dans le domaine I+D : état des lieux

Autor(en): **Moser-Brossy, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **19 (2004)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-768908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Formation continue dans le domaine I+D: état des lieux

■ **Dominique Moser-Brossy**
Comité SDB/BDS
et Taskforce BIDA

Formation: anciennes et nouvelles filières

Aujourd'hui, les remaniements dans les formations de l'information documentaire sont à peu près achevés. Les cours des hautes écoles et des apprentissages sont en place. Les cours de formation continue se développent un peu partout. Comment les anciennes filières de bibliothécaires diplômé(es) ABS/BBS et EBG/ESID ont-elles été intégrées, quelles sont leurs possibilités de continuer à se former ou à se spécialiser?

Avant de parler de la formation continue, faisons un petit rappel des formations des branches de l'information documentaire (formation I+D) que leur public potentiel a suivies.

Anciennes filières

Jusqu'en 2001, les bibliothécaires diplômé(es) étaient formé(e)s soit en cours d'emploi par l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses BBS (anciennement ABS) soit par l'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève ESID (anciennement EBG). Les deux formations étaient clôturées par un travail de diplôme et reconnues équivalentes par les instances formatrices et par les bibliothèques. Aujourd'hui, ces deux formations n'existent plus.

Nouvelles filières

• CFC d'assistant(e) I+D

Depuis 1998, il est possible de faire un certificat de capacité fédéral (CFC) d'assistant(e) en information et documentation de trois ans, organisé par les écoles professionnelles de Berne, Lausanne et Zurich.

• Spécialiste I+D

Depuis 1998, les hautes écoles de Genève et de Coire forment des spécialistes HES en information et documentation. La durée est de 6 semestres à plein temps.

Genève offre en plus une filière bilingue et Coire, une formation en cours d'emploi équivalente de 4 ans dont les cours s'effectuent pour la plupart à Zurich.

Filières universitaires

De nombreux détenteurs de licences universitaires occupent également des postes dans les bibliothèques. A Zurich perdure un cours pour bibliothécaires scientifiques destiné à des universitaires travaillant dans une bibliothèque. A Genève et à Coire, les cours de formation continue CESID et NDS I+D offrent les mêmes possibilités aux universitaires.

Formation continue

Survolons d'abord l'offre du site Internet de la Délégation à la formation des trois associations, BBS, ASD et AAS: www.bda-aid.ch. Ce site propose deux sélections. L'une, intitulée «Etudes postgrades», offre trois cours: deux certificats en formation continue et un master. Aucun de ces cours ne nomme expressément les bibliothécaires ABS/BBS ou EBG/ESID dans leurs conditions d'admission. L'admission des anciennes filières reste donc aléatoire et sans garantie selon le nombre d'inscriptions déjà enregistrées ou le profil du/de la candidat(e).

Cours	Ecole	Titre obtenu	ECTS	Durée	Coût
Certificat de formation continue en information documentaire (CESID)	Université Genève	Diplôme universitaire	28	600 à 700 h.	2000.-
Nachdiplomstudium Information und Dokumentation* (NDS I+D)	HTW Coire	Eidg. anerkanntes NDS-Diplom	60	800 h.	14700.- à 15300.-
Master in Information Science	HTW Coire	Master	90	4 semestres	20000

* Le NDS I+D de Coire offre (contrairement au CESID) la possibilité de ne suivre qu'un seul module de 200 heures, spécialisé soit en archivistique, soit en documentation, soit en bibliothéconomie.

Cours	Ecole	Titre obtenu	ECTS	Durée	Coût
Certificat de formation continue en gestion de documentation et de bibliothèque	Uni Fribourg en collab. avec Uni Genève et en partenariat avec la BBS	Certificat	12	280 h.	7000.-
Kaderkurs für Diplombibliothekarinne(n) und Diplombibliothekare	Institut für Wirtschafts-informatik (IWI) der HW Luzern	Certificat cantonal	-	640 h.	15700.-
Nachdiplomkurs I+D	IWI, HW Luzern	Certificat	-	250 h.	6800.-

Si le nombre d'heures semble à peu près équivalent entre les cours de Genève et de Coire, la disparité des coûts et du nombre de crédits ECTS reçus laisse songeur quant à l'égalité des chances entre Romands et Alémaniques. Coire accorde 60 crédits pour 800 heures, alors que la recommandation européenne est d'un point ECTS pour 25 à 30 heures d'étude. Mais il est vrai que si l'on compte en francs, le point revient nettement meilleur marché à Genève!

Il est encore à noter les dénominations qui prêtent à confusion: en effet, le NDS I+D de Coire est constitué de 3 modules, de 200 heures chacun, intitulés «Nachdiplomkurs Information und Dokumentation (NDK I+D)» soit le même terme que le cours de Lucerne (voir ci-dessous, sous «profession voisine»).

La seconde sélection, intitulée «profession voisine»(!), propose, en vrac, des cours d'introduction aux différentes branches I+D (introduction à l'archivistique, introduction à la documentation, cours CLP), un cours universitaire en archivistique, un cours pour bibliothécaires scientifiques et trois cours clairement destinés aux bibliothécaires ABS/BBS, EBG/ESID:

La première remarque est qu'aucun de ces cours n'aboutit à un diplôme équivalent à celui délivré par les Hautes écoles en information et documentation.

Ensuite ces cours sont tous orientés sur un enseignement global de l'information et de la documentation alors que de nombreux (ses) diplômé(e)s ont, par leur activité, acquis un savoir général qui ne nécessite pas absolument un investissement en temps et en argent aussi important que celui exigé par ces trois formations continues. Il serait intéressant de connaître les réels besoins et désirs des anciens diplômé(e)s ABS/BBS et EBG/ESID. Combien, par exemple, seraient plus intéressé(e)s par un cours pointu de spécialisation?

Formation continue dans les universités

Nous nous sommes tournés vers les universités afin de voir si elles offraient des cours spécialisés susceptibles d'intéresser les professionnel(le)s I+D. Effectivement, certains cours, par exemple dans le domaine du management et de l'informatique, pourraient intéresser des bibliothécaires dont l'activité se concentre sur ces tâches.

Mais le cours qui a surtout retenu notre attention, est le Certificat de formation continue en archivistique décrit plus loin. Afin de pouvoir participer à ces cours, les SDB/BDS, l'AGBD et le GRBV ont envoyé une motion à la BBS lui demandant «de s'engager sans réserve pour l'admission des bibliothécaires diplômé(e)s ABS/BBS et EBG/ESID aux cours offerts par les universités de Suisse dans les branches proches de l'information documentaire, en particulier pour ceux organisés en partenariat avec les organisations sœurs AAS et ASD».

La BBS a écrit aux responsables des cours de formations continues des universités suisses pour leur demander si elles acceptaient de reconnaître ce diplôme dans leurs conditions d'admission. Six universités ont répondu:

• Bâle

La réponse de l'Université de Bâle est la plus ouverte. Non seulement ses cours sont en principe tous ouverts aux bibliothécaires diplômé(e)s mais en plus, elle offre une discussion avec les associations professionnelles pour analyser les besoins et les possibilités d'organiser des cours spécifiques pour les bibliothécaires.

• Berne

Berne relève que si chaque cours a des conditions spécifiques, une admission

sur dossier sans le diplôme requis est souvent possible.

• Genève

L'Université répond que «les bibliothécaires diplômé(e)s ont accès a priori à l'ensemble des cours en formation continue», mais que chaque programme a des conditions d'admission spécifiques.

• Lausanne

C'est la réponse la plus restrictive. Elle indique que seuls les diplômes exigés par un cours donné entrent en considération.

• Saint-Gall

La responsable de l'Université de St-Gall donne la même réponse que Berne et ajoute qu'en cas de problème d'admission, on peut la contacter.

• Zurich

L'Université de Zurich mentionne les mêmes possibilités que celles de Berne.

Le site www.swissuni.ch offre une banque de données de toutes les formations continues universitaires en Suisse.

Certificat de formation continue en archivistique et en sciences de l'information

Pour le moment, c'est le seul cours spécialisé offert dans le domaine I+D. Organisé en commun par les Universités de Genève, Lausanne et Berne et en partenariat avec l'Association des archivistes suisses (AAS), il s'adresse en priorité aux détenteurs d'une licence en histoire. Officiellement, il est ouvert à tout licencié. Cependant, la sélection des candidates se faisant sur dossier, les bibliothécaires peuvent également tenter leur chance. C'est ainsi que sans avoir suivi de formation académique, je participe actuellement à ce cours.

Il représente environ 200 heures et coûte 8000 francs. Il est sanctionné par un certificat et par 20 crédits ECTS.

Ce cours me semble répondre parfaitement à différents critères très importants:

- D'abord, c'est un cours thématique, spécifique, qui permet d'acquérir des connaissances qui n'étaient pas dispensées auparavant.
- C'est un cours qui réunit des candidat(e)s de toute la Suisse (un seul cours pour toutes et tous). Ceci permet aux étudiant(e)s de créer un réseau au-delà de leur région linguistique et de connaître la manière dont les autres parties de la

Suisse exercent leur profession et ce qui les influence.

- Un tel système permet d'organiser des cours qui ne réunissent pas suffisamment d'étudiants dans une seule région mais qui arrivent à un nombre honorable de participants pour l'ensemble de la Suisse.
- 200 heures permettent une approche approfondie de la thématique.
- Sa longueur limitée – 18 mois – et l'organisation des cours – le vendredi et/ou le samedi – permettent à un grand nombre d'y participer.

Mais il faut espérer que ce cours subsistera après l'introduction, aux environs de 2006, d'un master en archivistique organisé par l'Université de Lausanne. Et sinon, tant pis pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité (temps, finance, diplômes requis) de suivre un master.

Y a-t-il eu des discussions, des ententes, voir des accords avec Coire qui propose un module indépendant en archivistique et Genève qui l'intègre dans son CESID, avec les associations professionnelles «sœurs» BBS et ASD? Quelles collaborations, quelles synergies ont été mises en place?

Quant à celles et ceux qui ont effectué le Certificat, quelle sera leur possibilité d'accéder au master sans suivre une seconde fois les mêmes cours? Le master approfondira-t-il les thématiques du Certificat ou bien s'élargira-t-il aux branches I+D et deviendra-t-il une Xième formation continue générale en I+D?

Conclusion

Si le développement de la formation continue dans les branches I+D est à saluer, on constate toutefois une absence de coordination et de vision d'ensemble.

Bien des questions restent posées:

- Dans leur course à la concurrence les universités et les HES n'oublient-elles pas les besoins réels de ceux qui désirent se former ou se spécialiser?
- Dans la jungle des titres actuels (14 en comptant les bibliothécaires SAB/CLP et les documentalistes) quelle chance avons-nous de faire comprendre à nos employeurs quel cursus nous avons parcouru et sa valeur?
- Bien sûr que d'ici un demi-siècle la/le dernier(ère) bibliothécaire ABS/BBS ou EBG/ESID sera à la retraite. Mais jusque-là?
- Toute la société semble agitée par les problèmes d'égalité femmes-hommes, fair-play au travail, etc. Mais même s'il est notoire qu'une majorité de femmes travaillent dans les bibliothèques, rien ne semble être prévu pour leur faciliter une

bonne intégration. Or, particulièrement lorsqu'elles ont des enfants à charge, il leur est bien difficile de s'absenter longtemps ou d'entreprendre une formation continue de longue haleine.

- Le marché du travail ne se porte pas si bien actuellement que l'on puisse se permettre de quitter une bonne place pour partir étudier un, deux ou trois ans.
- Si on a envie de se spécialiser dans un domaine parce que ce serait nécessaire au bon fonctionnement du poste qu'on occupe, on n'a pas absolument ni le temps ni l'envie de suivre un cours général et d'écouter pendant des semaines des orateurs nous expliquer ce que nous faisons déjà quotidiennement!
- Les budgets sont de plus en plus restreints et pour raison d'économie chacun(e) peut perdre sa place «rationalisée» du jour au lendemain et se retrouver dans l'un des deux autres domaines.

La formation continue doit prendre en compte tous ces besoins

Les trois professions des bibliothécaires, documentalistes et archivistes ont effectué un rapprochement remarquable ces 15 dernières années. Elles ont élaboré une formation de base commune qui recueille un écho plus que favorable et elles gèrent ensemble *Arbido* qui nous permet de connaître les discussions et les préoccupations de tout le domaine I+D.

Il est temps que des partenaires de discussions forts se mettent en place pour élaborer, entre autres, une politique commune en matière de formation continue.

Il est vrai qu'il n'y a jamais eu sur la scène bibliothéconomique suisse une véritable association du personnel indépendante. L'attitude de la BBS qui, lors de la mise sur pied des nouvelles filières, ne s'est jamais sentie tenue d'aborder le thème d'une reconnaissance des anciens diplômés – même si elle n'était pas envisageable – avec les responsables de l'OFFT, montre bien le paternalisme suffisant avec lequel elle a somme toute traité ses groupes d'intérêt. Le procès-verbal de la séance qui a eu lieu entre l'OFFT et le Collectif de bibliothécaires professionnel(le)s de Suisse CBPS-KBAB le 23 mars 2001 et dans lequel le représentant de l'OFFT dit ne jamais avoir entendu parlé de l'existence d'un diplôme de bibliothécaire lors de la procédure législative, est édifiant. Ce procès-verbal peut être consulté sur demande à info@sdb-bds.ch.

Si je reprends cet exemple, c'est parce qu'il montre parfaitement les limites des organisations mixtes (institutions/collaborateurs[trices]). Les intérêts primordiaux ne sont pas et ne peuvent pas être les mêmes.

Aujourd'hui, il faut espérer que les institutions issues des trois grands domaines I+D sauront unir leur force dans une seule

organisation de même que le personnel tente de le faire actuellement sous la bannière BIDA. C'est seulement ainsi que des partenaires forts pourront enfin confronter leurs avis et leurs besoins. Et c'est par ces échanges qu'une politique utile, prospective et commune de la formation continue pourra créer les conditions nécessaires à la progression de chacune des parties. Car la logique de ceux qui organisent les cours n'est pas la même que celle de ceux qui les subventionnent, de même que la logique des institutions n'est pas la même que celle des collaboratrices et collaborateurs. ■

(Ce texte sera traduit en allemand sur la page www.bida.ch. Nous vous invitons à y poursuivre la discussion.)

contact:

E-mail: dominique.moser@sbg.ch

Courrier des lecteurs

Arbido

Büro Bulliard
Daniel Leutenegger
CH-1792 Cordast
Fax: +41 (0)26 684 36 45
E-Mail: dlb@dreamteam.ch

Zürcher Kurs und MA-Programme

Die BBS-Aufsichtskommission des Zürcher Kurses für wissenschaftliche Bibliothekare hat Kenntnis von Bestrebungen zum Aufbau von Master-Programmen im I+D-Bereich in der Schweiz. Drei Programme scheinen im Entstehen zu sein:

- *HTW Chur*: Executive Master of Science in Information Science, soll ab 2005 angeboten werden
- *HEG de Genève, Filière en information documentaire* und *Faculté des Lettres der Universität Genf*: 2005–2007 Diplôme de formation continue en information documentaire

- *Masterstudium in Archiv- und Informationswissenschaften*: VSA/SVD/BBS, Universitäten Lausanne und Bern

Die Einzelheiten der drei Programme sind zurzeit noch nicht so detailliert, dass man sich bereits ein Urteil darüber erlauben könnte. Es stellt sich aber die Frage, ob die Schweiz genug Raum hat für drei verschiedene Programme.

Aus dem Bereich der Absolventinnen und Absolventen des Zürcher Kurses sowie aus dem Umfeld der IG Wissenschaftliche Bibliothekare wird einerseits der hohe Praxisbezug der Ausbildung geschätzt, andererseits immer wieder bemängelt, dass der Zürcher Kurs «nur» ein vom Berufsverband BBS organisierter Kurs sei, ohne staatlich anerkannten Abschluss.

Die Aufsichtskommission ist sich dessen bewusst und überlegt, wie der Mangel

beseitigt werden könne. Sie ist sich im Klaren, dass der Kurs an ein Programm mit entsprechendem Abschluss übergehen muss, sobald ein solches Angebot besteht. Zurzeit ist dies aber noch nicht der Fall. Sie ist deshalb der Auffassung, dass der Zürcher Kurs so lange angeboten werden soll, wie es die Anzahl der Teilnehmer erlaubt.

Die Aufsichtskommission wird sich mit dem Thema in ihrer Sitzung vom Dezember 2004 beschäftigen. ■

Xaver Baumgartner

contact:

E-Mail: Xaver.Baumgartner@unisg.ch

Master-Programme